

OFFICE DES CEREALES
APPEL D'OFFRES N° 11/2022
TUNEPS 20220400697
ACQUISITION DES SACS EN POLYPROPYLENE

Cet Appel d'Offres a pour objet l'acquisition de 200 mille sacs en plastique de type polypropylène de 100 kg chacune , portant une impression .

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer à un lot ou plus, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** de site www.tuneys.tn **ou** site www.marchespublics.gov.tn **ou** site www.oc.com.tn

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

La caution bancaire provisoire (l'Original d'un montant de 1.400 dinars) et **l'extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 121/2022 :
TRAITEMENT ET ENSACHAGE D'ORGE

La date limite pour la réception des offres est fixée au **30 Mai 2022 à 12 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **30 Mai 2022 à 15 H 00 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne
ou ne contient pas une caution bancaire provisoire
et/ou la fiche technique, sera rejetée.**